

Restez informés

Notre **site internet** : www.cpias-occitanie.fr



Accès direct : Soins de Ville

Nos **mailings** et **lettres d'info** :



Pour recevoir nos diffusions, faites-vous connaître !

Toutes nos communications sont ciblées, vous ne recevrez que les informations susceptibles de vous intéresser.

Si vous travaillez dans un SSIAD ou un EHAD, connectez-vous à notre annuaire pour vérifier vos coordonnées :

<https://cpiasbretagne.chu-rennes.fr/annuaire/>

Vous n'êtes pas encore référencé ou vous souhaitez signaler un changement, complétez le formulaire en ligne :

<https://cpias-occitanie.fr/demande-de-creation-modification-suppression-dun-professionnel-de-lannuaire/>

Si vous exercez en libéral ou en structure, complétez ce formulaire afin de vous inscrire à notre liste de diffusion :

<https://cpias-occitanie.fr/inscription-professionnels-liberaux/>

Site de Toulouse

05.61.77.20.20
cpias-occitanie@chu-toulouse.fr

Site de Montpellier

04.67.33.74.69
cpias-occitanie@chu-montpellier.fr

Professionnels des soins de ville, le CPIas vous accompagne...



www.cpias-occitanie.fr



[@CPIASOccitanie](https://twitter.com/CPIASOccitanie)



[CPIAS Occitanie](https://www.youtube.com/CPIASOccitanie)

Novembre 2021

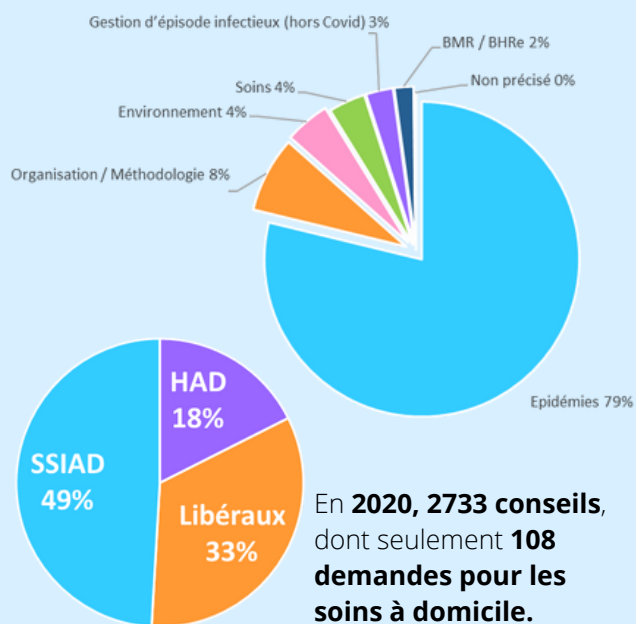
Qui sommes-nous ?

Issu de la fusion des ARlin Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées, le **CPias Occitanie** est une **structure d'appui et de conseil dans le domaine de la prévention du risque infectieux** pour les établissements sanitaires, médico-sociaux et le secteur des soins de ville.

Nos missions

Expertise et appui aux professionnels de santé

Conseil à distance (téléphone, e-mail) et déplacements sur site



En **2020, 2733 conseils**, dont seulement **108 demandes pour les soins à domicile**.

N'hésitez pas à nous contacter pour tout questionnement relatif à la prévention du risque infectieux !



Coordination et animation de réseaux

Le CPias propose des **journées d'échange et d'information thématiques** et anime des **groupes de travail** autour de la prévention des Infections Associées aux Soins (IAS).

Des collaborations avec les structures HAD, SSIAD, la Fédération des Maisons de Santé (FORMS), les URPS IDEL et ML ont déjà été menées.

Nous souhaitons **développer de nouveaux partenariats en direction des centres de santé, des Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS), des URPS des différentes catégories professionnelles ainsi que des Ordres** pour favoriser les échanges et le partage de connaissances.

La crise sanitaire a permis d'accélérer le déploiement de nos actions en direction des professionnels exerçant en ville :

- en développant des **supports destinés à informer soignants et usagers** pour enrayer la propagation de l'épidémie : <https://cpias-occitanie.fr/soins-de-ville/>

- en organisant des visioconférences pour **vous accompagner et répondre à vos interrogations** face à cette situation inédite :

<https://cpias-occitanie.fr/visioconferences/>



Information et formation des acteurs



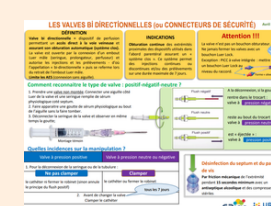
Un **catalogue de formations** agréées DPC dans le champ de la prévention des IAS : <https://cpiasoccitanie.fr/catalogue-formationcontinue/>

Diffusion des actualités régionales et nationales de la prévention des IAS

Publication d'outils et procédures en direction des professionnels : <https://cpias-occitanie.fr/outils-cpias-occitanie/>



Prendre soin des pieds (Avril 2021)



Affiche valves bidirectionnelles (2019).



Affiche Gale (2019).



Suivi et appui à la gestion des épisodes infectieux associés aux soins

Portail signalement : https://signalement.social-sante.gouv.fr/psig_ihm_utilisateurs/index.html#/accueil